

de la côte du Pacifique canadienne comprennent: les détroits de Juan de Fuca, de Georgia, la côte nord avec données sur les sites de mer étale dans les passages navigables, les détroits et des informations sur les courants. Tableaux de marée pour la côte de l'Atlantique, comprenant le fleuve et le golfe St-Laurent, la côte de l'Atlantique, la baie de Fundy, les détroits de Northumberland et Cabot, la baie d'Hudson et des informations sur les courants. Edition abrégée pour Québec, Pointe-au-Père, et le fleuve St-Laurent. Edition abrégée pour Saint-John, N.-B. et la baie de Fundy (avec heures de marée haute à Windsor, N.-E.) Edition abrégée pour Halifax et Sydney en Nouvelle-Ecosse: Edition abrégée pour Charlottetown, I.P.-E., Pictou, N.-E., Ile St-Paul avec les différences de marée pour la rive nord de l'île du Prince-Edouard, Sydney, détroit de Northumberland, Cap Breton, les îles de la Madeleine, etc. Edition abrégée pour Vancouver, Sand Heads et le détroit Georgia, C.B. Edition abrégée pour Prince Rupert, C.B.; avec les différences de marées pour les côtes du nord de la Colombie Britannique. Tableaux de mers étales pour le détroit de Canso et le lac Grand Bras d'Or, N.-E. Tableau de mers étales dans les premiers Nar'row le havre de Vancouver, le chenal Active et Turn Point, C.B. (Miméographes des marées du Port Nelson).

Cartes et publications du Service hydrographique du Canada.—(Prix 50 cents chacune). Près de quatre cent-cinquante cartes et levées sont publiées concernant la côte de l'Atlantique, ses havres, baie d'Hudson, détroit d'Hudson et les havres et mouillages; le St-Laurent, la rivière Ottawa, le lac Ontario et ses havres, le lac Erie et ses havres, le lac Huron et la baie Géorgienne et leurs havres, le lac Supérieur et ses havres, le lac des Bois, le lac Winnipeg, la rivière Nelson, le grand lac des Esclaves, les côtes du Pacifique et leurs havres. On trouve en outre nombre de cartes à la Commission des Eaux Internationales non destinées à la navigation.

Radiotélégraphie.—Branche—Publications distribuées, par le Directeur de la branche du Radio, ministère de la Marine, Ottawa.—Cartes des postes de radio fonctionnant comme aide à la navigation, J935 (25 cents); Manuel du ministère des Postes à l'usage des radiotélégraphistes (25 cents); Liste officielle des postes radiotélégraphiques du Canada (25 cents); Carte de conversion en kilocycle-mètre (10 cents.) Loi sur la radiotélégraphie et règlements s'y rapportant (10 cents); Brochures contenant des extraits de la radiotélégraphie et des règlements s'y rapportant avec référence aux postes d'amateur de radiotélégraphie (Gratuit); Brochure contenant les règles des examens pour certificats de compétence en radiotélégraphie pour opérateurs commerciaux (Gratuit)

On peut obtenir de l'Imprimeur du Roi, Imprimerie Nationale, Ottawa.—Télécommunication Internationale de la Convention de Madrid, 1932, ainsi que les règlements des communications par radio faisant suite au prix de 25 cents; Equipements T. S. F. requis pour les navires enregistrés au Canada engagés dans la navigation internationale en accord avec la loi des conventions pour la sauvegarde des voyageurs sur mer et des chargements de navires (1931, 10 cents), Bulletin N° 2 (1932) Interférence inductive au Radio (55 cents); Supplément "A" (1934) au Bulletin N° 2 (15 cents).

Mines.—Les travaux scientifiques et de recherches du ministère des Mines, qui se confinent principalement au développement des industries minières du Canada, sont répartis sur quatre principales branches—Le Bureau de la géologie économique (qui comprend aussi l'étude des formations géologiques), La Branche des Mines, le Musée National du Canada et la Division des Explosifs.

Le Bureau de la Géologie économique (et la branche des études géologiques qui lui est associée) s'occupent d'investigations aériennes et économiques et de travaux de recherche en géologie et minéralogie; la Branche des Mines a charge des investigations sur terrain, au laboratoire ou dans l'industrie, couvrant les diverses phases des opérations et des filtes ou métallurgiques des industries depuis l'extraction des minerais jusqu'à son utilisation en produits finis; Le Musée National du Canada a pour attribut des investigations, scientifiques dans toutes les branches de l'histoire naturelle; et la Division des Explosifs, agissant sous la Loi des Explosifs (S.R.C., 1927, c. 62) a la surveillance de la fabrication, de l'épreuve, de l'entreposage et de l'importation des explosifs et elle concède les permis requis selon cette loi.

Le ministère des Mines publie un rapport administratif annuel des activités de tout le département et des brochures occasionnels faisant connaître les services rendus aux industries minières et métallurgiques. Chaque branche publie en outre son rapport annuel en plus de mémoires et de bulletins sur des investigations spéciales.

Bureau de la Géologie économique.—Bureau de la Géologie a publié annuellement, de 1842 à 1904, des volumes sur ses travaux. De 1904 à 1910, plus de 80 rapports individuels ont été publiés. Depuis, les publications ont consisté en mémoires et bulletins paraissant à intervalles irréguliers et en un rapport annuel sommaire et diverses autres publications, y compris des caftes géologiques et topographiques, des guides et manuels géologiques. Les sujets traités embrassent la géologie soit superficielle, soit économique de certains districts la minéralogie, la paléontologie et les sciences connexes. En 1926, le premier volume d'une nouvelle série sur la géologie économique a été publié et d'autres ont ensuite également paru. Une liste des rapports de cette section peut être obtenue du Directeur, Bureau de Géologie économique, Ottawa.

Musée National du Canada.—Le Musée National du Canada a publié une série de "Bulletins du Musée" sur différentes branches de l'histoire naturelle, dont on peut obtenir une liste sur application au Directeur, Musée National du Canada, Ottawa.